

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 119 (1993)
Heft: 7

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

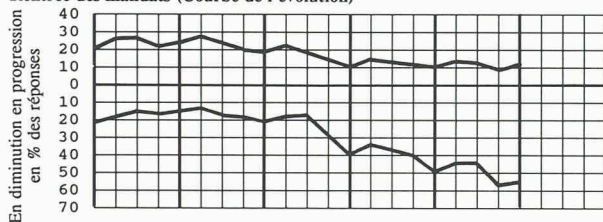
La situation de l'emploi dans les bureaux d'ingénieurs et d'architectes

113

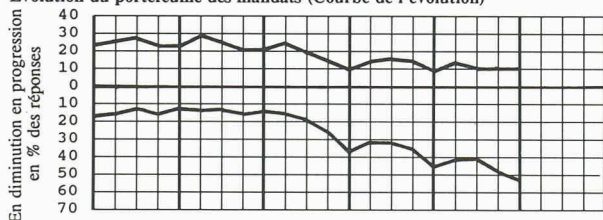
Degré d'occupation dans les bureaux d'études depuis 1988

Année	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Trim.	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4

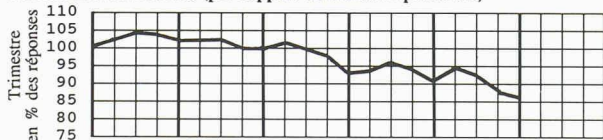
Rentrée des mandats (Courbe de l'évolution)



Evolution du portefeuille des mandats (Courbe de l'évolution)



Portefeuille des mandats (par rapport au trimestre précédent)



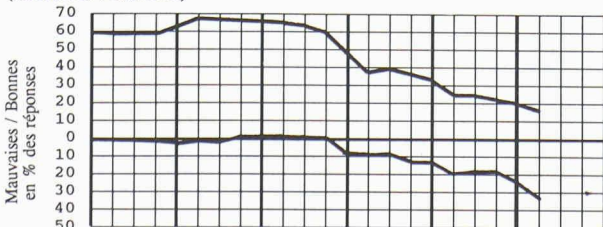
Réserve de travail en mois



Variations de l'effectif du personnel en pour-cent, par rapport au trimestre précédent



Perspectives d'occupation pour le prochain trimestre (Courbe de l'évolution)



4^e trimestre 1992

Les résultats de la dernière enquête réalisée par la SIA sur la situation de l'emploi dans les bureaux d'études indiquent des pourcentages très variables dans les différents domaines spécialisés pris en considération.

Ainsi, en ce qui concerne les *nouvelles commandes*, la situation s'est, dans l'ensemble, quelque peu améliorée: 11% des bureaux ayant participé à l'enquête (contre 9% au trimestre précédent) signalent en effet une augmentation du nombre de nouvelles commandes, tandis que 55% (trimestre précédent: 56%) annoncent une tendance à la baisse. Les pourcentages relevés varient cependant suivant les domaines considérés et l'amélioration la plus marquée profite au génie civil, où le pourcentage des bureaux accusant un recul des nouvelles commandes est descendu de 65% au trimestre précédent à 56% aujourd'hui, en même temps que ceux pouvant se réjouir d'une augmentation des commandes a progressé de 5% (trimestre précédent) à 10%. Le nombre des mandats émanant du secteur public ayant légèrement diminué par rapport au trimestre précédent, cette tendance plus favorable est donc principalement due à des travaux envisagés par l'économie privée. Lorsqu'on se tourne vers l'architecture et le bâtiment, la situation demeure par contre inchangée: respectivement 13% et 8% des bureaux signalent une hausse, tandis que 49,5% et 65% ont vu baisser leurs commandes. Les ingénieurs du génie rural et ingénieurs-géomètres, ainsi que les ingénieurs électriciens et mécaniciens ont, quant à eux, encore dû faire face à un recul sensible du nombre de nouvelles commandes: dans les deux groupes de professions, en effet, ce sont 67% des bureaux (contre respectivement 54% et 37% au trimestre précédent) qui indiquent une nette tendance à la baisse.

Contrairement à cette relative amélioration, due au génie civil, pour l'ensemble des nouveaux mandats enre-

gistrés, les *commandes* se sont encore amincies. Au total, le pourcentage des bureaux signalant une baisse a augmenté de 3%, franchissant la barre des 50% en janvier 93, pour atteindre 52%. Tandis qu'au trimestre précédent, les architectes pouvaient encore, avec les ingénieurs électriciens et mécaniciens, indiquer une augmentation pour plus de 10% des bureaux interrogés, seuls les architectes se maintiennent au-dessus de ce chiffre en janvier (12%). Pendant ce temps, le pourcentage des ingénieurs électriciens et mécaniciens qui annoncent une tendance à la baisse a gonflé de 41% à 65%. Par rapport au troisième trimestre de 1992, le nombre des commandes en carnet a ainsi diminué de 14%, ce qui représente une chute de 35% au total pour l'année 1992.

De même, les *réserves de travail* ont, elles aussi, encore diminué, passant de 7,3 mois au trimestre précédent à 7 mois. Avec 7,6 mois, les architectes demeurent en dessus de la moyenne sur ce plan, tandis que les ingénieurs du génie rural et géomètres font, avec les ingénieurs civils, état de réserves inférieures à la moyenne (6,4 et 5,8 mois respectivement). Ce sont toutefois les ingénieurs électriciens et mécaniciens qui ont subi le recul le plus marqué: leurs réserves de travail ont chuté, en l'espace d'un seul trimestre, de 9,5 à 7 mois.

Le nombre des personnes employées dans les domaines spécialisés pris en considération a diminué de 228 depuis le 30 septembre 1992, et s'élève actuellement à 12 564 personnes. Pour le premier trimestre de 1993, on compte avec une nouvelle réduction des *effectifs* de l'ordre de 2,8%. Si les ingénieurs du génie rural et les ingénieurs-géomètres s'attendent à une réduction de 3,2% (contre 1,5% au trimestre précédent), c'est toujours dans le domaine de l'architecture que le recul sera à nouveau le plus marqué avec 3,5%.

Enfin, si le pourcentage des bureaux jugeant les *perspectives d'emploi*

bonnes, voire satisfaisantes, variait en 1992 entre 58,5% (4^e trimestre) et 64,5% (1^{er} trimestre), seuls 17% comptent encore sur une bonne marche des affaires et 34% sur une évolution satisfaisante, pour le premier trimestre de l'année 1993. En ef-

fet, bien que l'on constate un certain relâchement de la tension au niveau des taux d'intérêt, les effets positifs sur le volume des investissements devraient, d'après les pronostics, rester limités pour l'instant.

Câblage des bâtiments: ASE et SIA en étroite collaboration

Les techniques modernes connaissent une intégration rapide dans le câblage des bâtiments. C'est pourquoi l'Association suisse des électriciens (ASE) et la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) collaborent désormais au sein d'une nouvelle commission «Câblage des bâtiments».

Dans les entreprises prestataires de services ou industrielles, une communication interne efficace, transmise par des systèmes de câblage modernes, revêt toujours plus d'importance.

Auprès des maîtres d'ouvrage, concepteurs et installateurs, il existe de ce fait un grand besoin de directives fiables, autant que possible non liées à des marques, pour la réalisation de tels systèmes de câblage universels. Cette demande émanant des utilisateurs a donné le signal de départ pour la collaboration entre l'ASE

et la SIA. Les deux organisations techniques souhaitent mieux faire connaître aux cercles intéressés les normes en vigueur sur le plan international en matière de câblage de transmission interne aux bâtiments. S'appuyant sur ces normes reconnues, elles éditeront une recommandation pouvant servir de base technique au câblage de transmission dans les bâtiments et ensembles de bâtiments. L'objectif consiste à créer un recueil de prescriptions auquel les services responsables des permis pourront se référer.

Pour atteindre ce but, un consensus bien étayé est indispensable. Aussi, l'ASE et la SIA collaborent-elles activement avec les organisations suivantes, ainsi qu'avec des entreprises de fabrication et des bureaux d'études, au sein de la nouvelle commission:

ASUT	Association suisse d'usagers de télécommunications
OFCOM	Office fédéral de la communication, section prescriptions, techniques et normes
Pro Télécom	Association suisse des télécommunications
PTT	Entreprise PTT suisse, section installations et utilisations
USIE	Union suisse des installateurs-électriciens
VKF	Association de câbleries suisses

Dans une première phase (1993), les normes et bases techniques générales seront réunies et les directives d'utilisation rédigées dans ce sens à l'intention des maîtres d'ouvrage, concepteurs d'installations électriques et installateurs. Les phases suivantes prévoient l'élaboration de chapitres supplémentaires pour des utilisations spécifiques. Tous les documents seront régulièrement mis à jour par rapport aux changements intervenus dans les normes internationales et à l'évolution technique.

Renseignements complémentaires auprès de l'ingénieur responsable dans le cadre de l'ASE: Monsieur W. Tanner, tél. 01/ 384 93 78.

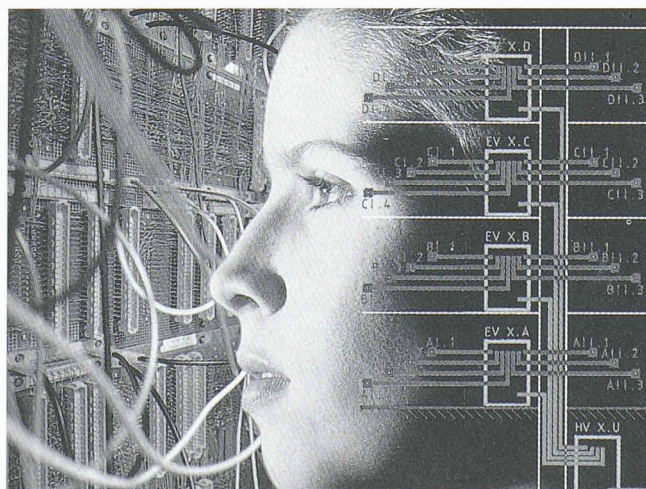
SVIA

119^e assemblée générale ordinaire

Vendredi 26 mars 1993 à 17 h. 30, Polydôme de l'EPFL, Ecublens

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Présentation du Polydôme par le professeur Julius Natterer
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 27 mars 1992
4. Présentation des comptes 1992 (Les abonnés à IAS peuvent prendre connaissance des comptes 1992 en annexe au présent numéro.)
5. Rapport des vérificateurs des comptes



La communication inhouse constitue un sujet important pour les entreprises prestataires de service et industrielles: des systèmes de câblage modernes servent dès lors de moyens de transmission. L'ASE et la SIA collaborent au sein d'une nouvelle commission «Câblage des bâtiments» visant à créer, à l'intention des maîtres d'ouvrage, bureaux d'étude et installateurs, des directives orientées vers la pratique, fondées sur des normes internationales.

6. Election des vérificateurs des comptes
7. Modifications des statuts
Le Comité propose de remplacer la désignation de «SVIA» par «SIA vaudoise», afin d'exprimer sans ambiguïté l'attachement à une entité bien reconnue sur le plan suisse.
8. Allocution du président
9. Programme, cotisations et budget 1993
Pour compenser l'inflation 1987-1993 et afin de pouvoir mener une politique active de défense de nos professions, surtout en période de récession et de concurrence, le Comité propose à l'assemblée une augmentation des cotisations, soit:
– cotisation de membre de 100 à 150 francs
– cotisation de base par bureau de 200 à 300 francs
– contribution par employé de 50 à 70 francs.
10. Election au Comité de la section
Composition du comité actuel: Président: M. *Roland Michaud*, architecte; vices-présidents: MM. *Jacques Gross*, architecte, *Michel Joye*, ingénieur civil; MM. *Bernard Zurbuchen*, architecte, président du Groupe des architectes; *Claude-Alain Vuillerat*, ingénieur rural et géomètre, président du Groupe des ingénieurs; *Roger Jourdan*, ingénieur rural et géomètre, trésorier; *Mario Bevilacqua*, architecte; *Jean-Jacques Hitz*, ingénieur civil; M^{me} *Michaëla Dembowska*, architecte
Pour remplacer M. Jacques Gross, architecte, arrivé au terme de son mandat, et M. Jean-Jacques Hitz, ingénieur civil, qui a souhaité se retirer, le Comité de la SIA vaudoise propose à l'assemblée d'élire MM. *Marco Ceccaroli*, architecte, et *Vincent Gétaz*, ingénieur civil.
11. Désignation des délégués à l'assemblée des délégués de la SIA
Nous prions les membres qui s'intéressent aux problèmes de la SIA de bien vouloir s'inscrire sur la liste des délégués en prenant contact avec notre secrétariat.

Le Comité de la SIA vaudoise considère en effet que ce n'est qu'avec une délégation complète que nous pourrions avoir une influence sur la politique de la SIA centrale à l'assemblée des délégués.

L'assemblée des délégués se réunit deux fois par an; pour 1993, ce sera le samedi 19 juin et le vendredi 19 novembre 1993.

12. Examen de candidatures

M. *Pascal de Benoit*, architecte inscrit au REG A en 1990 (Parrains: M^{me} Patricia Capua-Mann et M. Bernard Verdon)

M. *Pierre Boskovitz*, ingénieur civil inscrit au REG A en 1992 (Parrains: MM. Laszlo Revesz et Jean-Pierre Weibel)

M. *Saïd Jaamei*, ingénieur civil inscrit au REG A en 1992 (Parrains: MM. Bertrand Rouvé et Hans Hausammann)

M. *Willy Loeffel*, ingénieur civil inscrit au REG A en 1992 (Parrains: MM. Pierre Bisenz et Alexandre Muller)

M. *Frédéric Pellet*, ingénieur civil inscrit au REG A en 1992 (Parrains: MM. François Descœudres et Peter Egger)

M. *Gilles Pirat*, ingénieur civil inscrit au REG A en 1992 (Parrains: MM. Franco Benini et Jean-François Cevey)

M. *Martin Wagner*, architecte inscrit au REG A en 1990 (Parrains: M^{me} Geneviève Bonnard et M. Blaise Tardin)

Conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, les membres ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au comité de la SIA vaudoise, dans un délai de quinze jours.

13. Présentation des nouveaux membres 1992

14. Divers

Les membres ayant des interventions à faire sous ce dernier point sont priés de les transmettre au comité de la SIA vaudoise d'ici au 19 mars 1993 au plus tard.

A l'issue de l'assemblée, M. *Edgar Fasel* présentera une conférence sur le thème:

«L'art de communiquer – constantes et évolutions».

Après avoir travaillé pour les sociétés Nestlé et Sandoz, Edgar Fasel vient d'ouvrir un cabinet de conseil en communication à Lausanne: auteur du livre *Faut-il brûler la Suisse ?*, il fut également conseiller personnel de M. Kurt Furgler, président de la Confédération.

Un apéritif au Polydôme et un repas au restaurant de l'Université suivront (prière de s'inscrire pour le repas, (Fr. 60.–).

Liste des membres SIA

En 1993, la liste des membres a été pour la première fois imprimée selon les données de la gestion des adresses de la SIA. Certaines erreurs, dues également au système informatique, n'ont cependant pu être évitées; elles seront corrigées par la suite.

Errata

Nous prions les personnes suivantes de bien vouloir nous excuser.

Section Baden

Les titres de doctorat n'ont pas été mentionnés de façon conséquente.

Aebi Hans, Berne

Adresse professionnelle exacte: Helvast Holding AG, Bernstr. 101, 3052 Zollikofen

Banziger Dialma Jakob, Richterswil

Seule figure l'adresse professionnelle de Zurich; celles de Baden et Coire sont Banziger + Bacchetta + Partner, Wettingerstr. 34, 5400 Baden; Banziger + Koppel + Brandli + Partner, Ringstr. 37, 7000 Coire.

Dal Busco Serge, Bernex

Seule figure l'adresse professionnelle de Renens, celle de Lausanne est Dal Busco-Yokoama SA, ch. de Montolivet 35, 1006 Lausanne.

Dichy Robert-Alain, Genève

Il s'agit de la section GE et non VD.

Desserich Georg + Marcel

Seule figure l'adresse professionnelle de Lucerne, celle de Zurich est Desserich + Partner AG, Ingenieur und Planer, Morgentalstr. 31, 8038 Zurich.
(à suivre)